



Retraite | Construisons la grève à compter du 5 décembre si le gouvernement devait maintenir son projet à cette date.

Le Comité national de la Fédération CGT des Services publics (CNF) réaffirme son exigence du retrait du projet de réforme Macron-Delevoye qui entend mettre en place un « système universel de retraites par points » avec des « droits » calculés sur l'ensemble de la carrière, dont le premier acte sera le démantèlement des régimes particuliers à commencer par la CNRACL et l'IRCANTEC.

À la suite du mouvement de grève du 13 septembre à la RATP rassemblant plus de 90% du personnel, l'intersyndicale a décidé d'appeler à une « grève illimitée » pour la défense du régime de retraite de la RATP à compter du 5 décembre si le gouvernement devait maintenir son projet à cette date.

D'ores et déjà, la date du 5 décembre rassemble de nombreuses structures sur le plan interprofessionnel et intersyndical et s'affirme comme une perspective majeure dans le combat à mener pour défendre nos retraites et faire reculer le gouvernement.

Les débats du CNF ont largement pointé les limites des journées d'action isolées qui ne correspondent plus aux attentes des militant.e.s et des agent.e.s, et la nécessité d'œuvrer au « tous ensemble », à la même date, sur des revendications communes. La défense de notre système de retraite, condition préalable à son amélioration représente ce cadre de convergence. Bien entendu cela n'enlève rien à la nécessité de poursuivre notre engagement pour analyser la loi Fonction publique et mobiliser les agents pour en combattre la mise en œuvre, en exiger l'abrogation, défendre pied à pied notre droit de grève. **Comme l'ont montré nos débats, le démantèlement du statut et la liquidation de la CNRACL sont les deux faces d'une même médaille.**

Compte tenu de ces éléments, le CNF appelle toutes les instances de la Fédération à s'engager dans la mise en débat de la construction de la grève à compter du 5 décembre.

Le Syndicat CGT/CD 37, réuni en Commission Exécutive, le 24 octobre dernier a décidé :

- de construire le plan de travail nécessaire pour que le plus grand nombre d'agents, non-titulaires, contractuels, salariés puisse se saisir de toute l'importance de cet objectif, dont nous souhaitons vivement qu'il prenne une dimension unitaire et interprofessionnelle, la plus large possible.
- de s'inscrire dans cette démarche et d'aller à la rencontre des agents, des salariés du Conseil départemental, afin de débattre et construire la perspective de la grève et son éventuelle reconduction.

Heures d'Informations Syndicales pour les agent.e.s des routes les 4, 5, 7 et 14 novembre.

Heures d'Informations Syndicales pour les agent.e.s des bibliothèques le 26 novembre.

Visite des agent.e.s des collèges et des monuments les 13, 14, 18, 20 et 29 novembre.

Distribution de tracts dans les services les semaines du 25 novembre au 5 décembre (jours à définir).

Informations diffusées régulièrement dans la newsletter et sur le site intranet CGT du Conseil départemental.

Dossiers à retrouver sur :

<https://www.cgtservicespublics.fr/>